

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Fiche Action

**Feux de grande ampleur**



**Phase I : Mobilisation et Organisation**

**Tableau de mobilisation**

Personne à contacter	Numéro de téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté OUI / NON ?
		DOS	
		RAC	
		Directeur de la cellule Technique	
		Directrice de la cellule Soutien à la population	
		Directeur de la cellule Sécurité	
		Directeur de la cellule Logistique	

**Astreintes**

Voirie :

Espaces verts :

Bât/chauffage :

Informatique :

## Phase II : Les actions à mener

L'action communale Décider et Planifier	
Définir les objectifs	Organiser l'action
<b>Actions préventives</b>	<p>Les mesures préventives de lutte contre les incendies sont édictées dans les codes de l'urbanisme et de la construction.</p> <p>Pour les établissements recevant du public, les locaux à sommeil et professionnels voire certains immeubles d'habitation, diverses commissions départementales et communales sont en charge de l'instruction des dossiers déposés.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recevoir et identifier l'alerte ;</li> <li>- Déterminer les secteurs concernés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'alerte peut provenir des pompiers, riverains, policiers, brigade verte ou autre source sûre.</li> <li>- Si dans le secteur concerné il y a des habitations comportant de nombreuses population et ...</li> </ul>
<p>... en fonction de l'alerte et des conséquences envisagées :</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Déclenchement du PCS</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur décision du maire, le PCS est déclenché ;</li> <li>- Le DOS informe la Préfecture du déclenchement du PCS et de l'activation de la Cellule Communale de Crise.</li> </ul>
<p>Mise en place de la Cellule Communale de Crise</p>	<p><b><u>Assistants de la Direction des Actions Communales secondés par la cellule logistique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans et directives d'installation dans la partie II du PCS en place dans l'armoire de stockage de la salle Hansi).</li> <li>- Mise en place d'une main courante (modèle en annexe)</li> </ul> <p><b><u>DOS et RAC</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désignation des cellules à mettre en place (DOS et RAC)</li> </ul>
<p>Diffusion de consignes vers la population</p>	<p><b><u>Direction de la communication</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseaux sociaux, panneaux d'information, presse (voir fiche alerte partie II)</li> </ul> <p><b><u>Cellule Sécurité</u></b> (avec si besoin renfort de la RCSC). Prévoir du porte-à- porte pour alerter les occupants des immeubles voisins, surtout la nuit (par la PM avec renfort RCSC)</p> <p>Types de consignes à diffuser (similaire à feux de forêts) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Ouvrir le portail de votre terrain pour faciliter l'accès des pompiers</li> <li><input type="checkbox"/> Fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment pour éviter une explosion</li> <li><input type="checkbox"/> Fermer les volets, portes et fenêtres pour éviter de provoquer des appels d'air ;</li> <li><input type="checkbox"/> Boucher avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air (aérations, cheminées...). Arrêter la ventilation, la fumée arrive avant le feu</li> <li><input type="checkbox"/> Evacuer au plus vite les lieux et secteurs susceptibles d'être touchés par l'incendie et ses fumées toxiques</li> <li><input type="checkbox"/> Arrosez les abords de votre maison, les façades ;</li> <li><input type="checkbox"/> Garez les voitures, vitres fermées, contre les façades opposées à la direction du feu ;</li> </ul> <p>Si vous êtes obligé de vous déplacer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Soyez très prudent. Respectez, en particulier, les déviations mises en place ;</li> <li><input type="checkbox"/> Roulez doucement ;</li> <li><input type="checkbox"/> Signalez votre départ et votre destination à vos proches.</li> </ul> <p><b><u>NB</u></b> : Sauf demande particulière des autorités, n'allez pas chercher les enfants à l'école. Conformez-vous aux consignes des autorités locales</p>

Sécurisation de la ou des zone(s) touchée(s) par l'incendie	<b>Cellule Sécurité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se mettre à la disposition des sapeurs-pompiers ;</li> <li>- Balisage par la police municipale en lien avec les autres forces ;</li> <li>- Interdiction d'accès au public dans ces zones (gestion des curieux) ;</li> <li>- Fermeture des routes permettant l'accès aux zones sinistrées.</li> </ul>
Evacuation des populations à risques si besoin	<b>Cellule sécurité</b> en relation avec les autres forces de sécurité et de secours <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens nécessaires mis à disposition par la cellule technique (bus trace, matériel (tronçonneuses, gants, lunettes, ...))</li> </ul>
Ouverture des lieux de regroupement et accueil des sinistrés vers des bâtiments sécurisés et en dehors des zones touchées	<b>Cellule service à la population</b> (voir tableau partie II du PCS et cartographie) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du ravitaillement pour les sinistrés</li> <li>- Renfort des associations et de la RCSC si besoin</li> </ul>
Chapelle Ardente	<b>Sous la responsabilité de la cellule d'assistance à la population :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place <b>si besoin</b> d'une chapelle ardente :</li> <li>- Choisir le lieu le plus approprié en fonction du secteur et du nombre de victimes ;</li> <li>- Confier la mission par voie de réquisition à une(des) entreprise(s) de pompes funèbres.</li> </ul>
Maintenir l'information	<b>Direction de la communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Via les réseaux sociaux, la presse, la radio etc...</li> <li>- Gestion des sollicitations médiatiques</li> </ul>

### Phase III : le retour à la normale

GESTION POST CRISE	
Définir les objectifs	Organiser l'action
Informers la population des risques après un feux de forêt	<b>Direction de la communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Via les réseaux sociaux, la presse,</li> </ul> <b>Cellule sécurité</b> <p>Type de message à diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <i>Sortez protégés (chaussures et gants cuir, vêtements coton, chapeau).</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Éteignez les foyers résiduels sans prendre de risques inutiles.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Inspectez votre habitation (braises sous les tuiles), surveiller les reprises.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Informez les services de secours d'éventuelles difficultés lorsqu'ils sont à proximité de votre habitation.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Ne touchez pas les câbles électriques tombés par terre ;</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Réparez sommairement ce qui peut l'être ;</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Coupez les branches des arbres qui menacent de s'abattre ;</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Apportez une première aide aux voisins et aux personnes fragiles ;</i></li> </ul>
Informers la population du retour à la normale	<b>Direction de la communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Via les réseaux sociaux, la presse,</li> </ul> <b>Cellule sécurité</b> <p><b>Responsables des lieux de rassemblements</b> et d'hébergements d'urgence</p>
Relogement des sinistrés	<b>Cellule d'assistance à la population :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer le retour des sinistrés regroupés dans les points d'accueil dans leurs logements ;</li> <li>- Assurer si besoin le relogement transitoire ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre contact avec les bailleurs sociaux pour évaluer la situation et estimer leur possibilité de soutien.</li> </ul>
Soutien matériel à la population	<p><b><u>Cellule logistique</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir et accompagner la population ;</li> <li>- Prendre les mesures de remise en état de l'infrastructure et des biens ;</li> <li>- Accompagner la reconstruction.</li> </ul>
Soutien administratif aux sinistrés	<p><b><u>Cellule logistique</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un soutien juridique pour les personnes sinistrées (appui de leurs demandes de reconnaissance du sinistre, soutien administratif, (...))</li> </ul>
<b>Désactivation de la Cellule de Crise Communale</b>	<p>Le <b><u>DOS décide de la désactivation de la CCC.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il en informe la préfecture</li> </ul>